Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 625

Artikel: Coop, Migros même boulot
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012899

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 625 11 février 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliand
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
J. Cornuz
Martial Leiter

625

Domaine public

Coop, Migros même boulot

Les plus dures bagarres, les bouderies les plus obstinées ont elles aussi une fin. Fatalement vient le moment où le danger venu de tiers oblige les ennemis les plus intimes à pactiser pour la bonne cause (commune). Coop et Migros en font présentement l'expérience et la démonstration, tandis que les «grandes fédérations coopératives» sont l'objet d'attaques conjuguées de la part du petit commerce et de ses relais politiques (cf. DP 580). L'UDC, les «républicains et autres porte-parole de l'USAM redoublent d'imagination rétrospective pour réinstituer un système de défense corporatiste du genre de celui que la Suisse aussi a connu dans les années trente. Il s'agissait alors d'interdire l'ouverture de succursales nouvelles; aujourd'hui, il faudrait limiter l'expansion des grandes entreprises de distribution, notamment en soumettant les «shopping-centers» et autres hyper-surfaces à une clause du besoin, et en alourdissant la charge fiscale imposée aux grandes coopératives (cf. DP 595).

Mais, en société d'abondance, le commerce de détail n'est plus ce qu'il était dans les années de crise, et l'union sacrée se fait désormais mieux chez les grands qu'entre les petits.

Un peu d'histoire. Les coopératives de consommation sont apparues en Suisse il y a plus de cent ans. Fédérées en 1890 au sein d'une Union qui allait devenir Coop Suisse, elles ont essaimé dans tout le pays, et dominaient déjà le marché alimentaire vers 1915, après la fameuse «Bell Alliance». En 1933, elles tombent, comme les magasins à prix uniques et les maisons à succursales, sous le coup de la législation dite de cadenas, qui bloque d'un coup leur développement. D'insistantes interventions à Berne valent aux coopératives d'échapper à cette réglementation restrictive au début de la Deuxième Guerre mondiale. Coïncidence intéressante, M. Duttweiler fait en 1940/41 don au peuple des clients de la Migros de la chaîne de magasins qu'il avait fondée en 1925. Dès 1946, la Migros prend pied en Suisse romande, et multiplie les points de vente, généralisant le libre-service dès le début des années soixante et misant à fond sur des magasins de dimensions toujours supérieures à la moyenne.

En 1968, l'inévitable arrive: aspirée par la voiture de tête Coop pilotée depuis Bâle, le poursuivant M de Zurich la dépasse. Les quelque 180 millions de francs d'écart (sur des ventes au détail de 2,4 milliards) provoquent chez Coop un choc dont ses dirigeants auraient mis des années à se remettre. Et pourtant, la parade était prête: en 1968, on passe à l'exécution d'un vaste plan de restructuration du groupe Coop, qui a provoqué depuis lors la disparition de cinq sociétés affiliées sur six et la fermeture d'un magasin sur deux.

Au fur et à mesure de cet immense effort de modernisation, la Coop perd progressivement ses complexes. Ses managers, pourtant issus de l'appareil traditionnel, tiennent le même discours qu'à Zurich: chiffres d'affaires, rendement, cash-flow, — le tout «au service des coopérateurs», d'ailleurs promptement ravalés au rang de clients.

Et tandis que Coop fait ainsi le forcing, Migros en vient à limiter son taux d'expansion, sans pour autant s'éviter la contestation de «M-Renouveau» ni le refus de la fuite à l'étranger.

Bref, l'écart cesse de se creuser entre Migros et Coop. Et pas seulement sur le plan des ventes. Certes, officiellement, on ne se parle ni ne se concerte

SUITE ET FIN AU VERSO

SUITE DE LA PAGE 1

Coop, Migros même boulot

entre Zurich et Bâle. Mais tout indique qu'on se rapproche courtoisement, pour mieux faire face à l'adversité qui monte à Berne.
Et on se renvoie même publiquement l'ascenseur! Coop étant descendue à son tour dans l'arène des public-relations avec une publication justificatrice sur «L'évolution du commerce de détail», M. Pierre Arnold, PDG de Migros, recommande lourdement la lecture d'une aussi «bonne brochure» (dans sa «Lettre aux coopérateurs» du 3 février, écrite en un français plus germanisé que jamais). C'était la première fois que dans un texte Coop le nom de Migros était mentionné dans un contexte neutre, sinon ouvertement favorable...
On se rapproche donc, mais on ne se connaît pas encore bien: du haut de sa grande notoriété, Pierre Arnold écorche le nom de son «collègue» de Bâle, rebaptisé Robert Keller (au lieu de Kohler). Faut un commencement à tout!
Reste à espérer qu'on n'ira pas plus loin dans la collaboration entre ces deux surpuissances — juridiquement constituées en coopératives — que sont Migros et Coop. Ensemble, les deux fédérations réalisent de leur propre aveu plus du quart de toutes les ventes au détail du pays, et près de 40% des ventes alimentaires. Pour comparaison: la part au marché américain de la plus grande entreprise de distribution des USA (et du monde) n'atteint pas trois pour-cent.

COURRIER

L'œuf de Colomb libéral

Je lis avec un plaisir sans mélange, dans la *TLM* du dimanche 7 février 1982, qu'on a enfin trouvé une explication rationnelle et sensée de la crise du logement en Suisse. C'est bien simple: s'il n'y a pas de logements sur le marché, c'est la faute des locataires. Parfaitement! Et qui a eu cette idée lumineuse? Notre beau parti libéral (on n'en attendait pas moins de lui).
Figurez-vous, ma chère, que ces gens-là (les locataires, pas les libéraux bien sûr) refusent de s'entasser à quatre dans un deux pièces, exigent que la lumière pénètre quelque peu dans leur logement (le soleil, c'est une autre affaire), et préfèrent le chauffage central au poêle à bois!... Où va-t-on! Souvenez-vous: si le prix de la viande a tellement augmenté, si les bas morceaux ont disparu de nos étalages, c'est, on l'a dit en son temps, que l'ouvrier et le petit rentier suisse préféraient le filet de bœuf et le foie de veau au bon vieux bouilli des familles. De toute manière, d'aucuns ont voulu nous le faire croire, en chaque rentier suisse sommeille un millionnaire.
Enfin, maintenant, le bon peuple des locataires est averti: le pelé, le galeux, c'est lui. Et ses exigences exorbitantes en matière de logement, deuxième trouvaille de nos libéraux, décidément en veine d'imagination, reflètent de façon réjouissante la prospérité économique de notre beau pays. Soyez mal logés, ou pas logés du tout, et vous contribuerez à l'image de marque helvétique. C'est-y pas beau?

Catherine Dubuis

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les armes n'ont pas d'odeur

Comme le disait l'autre jour à Sottens notre ami Assurancetourix, de ce ton remarquablement pontifiant qu'il aime à prendre: «L'arrivée des guerres est toujours une très bonne chose pour les gens pauvres.»
A cet égard les pauvres d'aujourd'hui pourraient bien avoir une chance exceptionnelle. Avez-vous lu: *Encore un effort... et nous aurons définitivement perdu la troisième guerre mondiale!* du général Close?
Mais tout d'abord, deux extraits de presse, que j'ai sous les yeux.
Premier extrait. Page publicitaire payée par Action Liberté et Responsabilité. Petit tableau comparatif entre l'URSS et l'OTAN, concernant les fusées et bombardiers en Europe:
«Fusées: 162 pour l'OTAN; 610 pour l'URSS. Bombardiers: 373 pour l'OTAN; 1110 pour l'URSS.»
En résumé. «L'URSS dispose d'une supériorité écrasante quant aux armes nucléaires à portée moyenne braquées sur l'Europe. Cela n'est pas tout. L'URSS a une supériorité tout aussi nette quant aux divisions et aux armées classiques stationnées en Europe ou aux confins de l'Europe.»
Deuxième extrait. Publié en RFA par *Die Zeit* (23 octobre 1981). Petit tableau concernant cette fois les dépenses militaires de par le monde:
Pour l'OTAN, 185 milliards en 1975 et 192 milliards en 1979. Pour les Etats membres du Pacte de Varsovie, 110 milliards de dollars en 1975 et 118 en 1979.
Mais venons-en au général Close, exclu de l'OTAN pour des raisons diamétralement opposées à celles qui dictèrent la retraite du général Bastian.
Trois thèses principales:
1. La guerre est à peu près inévitable.
2. L'URSS vise à la domination mondiale.
3. L'URSS dispose d'une supériorité écrasante.

Même si vous êtes d'un tout autre avis, ne refermez pas le livre! On cite beaucoup une phrase de Lénine sur les «idiots utiles», c'est-à-dire sur les pacifistes, socialistes et autres membres de la gauche non communiste, supposés faire «le jeu de Moscou»! Close en cite une autre. Toujours selon Lénine, les capitalistes sont tellement âpres au gain, qu'ils finiront par vendre à leurs ennemis la corde qui servira à les pendre eux-mêmes!
Et de mentionner: